

# Les marqueurs de reformulation dans l'écriture des mémoires de master: une condition nécessaire ou facultative ?

Asist. univ. dr. Luminița STERIU  
Universitatea „Ovidius”, Constanța

**Résumé :** *Les étudiants sont censés faire souvent appel aux opérations de reformulation du discours d'autrui dans l'élaboration de la revue de la littérature dans leur mémoire de master. Les traces laissées par les jeunes scripteurs dans leur production linguistique sont représentées, entre autres, par les marqueurs de reformulation. Dans cet article, à partir d'un corpus formé d'extraits de mémoires de master rédigés en français langue étrangère dans le domaine des sciences humaines, nous souhaitons examiner les opérations de reformulation avec et sans marqueurs de reformulation mises en œuvre par les étudiants dans la rédaction du chapitre théorique de leur mémoire de master afin de voir si la présence des marqueurs est une condition nécessaire ou bien une condition facultative dans la construction des reformulations étudiantes.*

**Mots-clés :** *marqueur de reformulation ; mémoire de master ; écriture académique ; équivalence sémantique ; revue de la littérature*

## 1. Introduction

La problématique de la reformulation en tant qu'objet d'étude de la linguistique a attiré l'attention des chercheurs les dernières années et son étude constitue, de nos jours, un champ foisonnant. Elle est envisagée comme une activité scripturale ou conversationnelle qui consiste à la fois à rester proche, sémantiquement, du texte-source, et à le formuler avec d'autres mots. L'effort produit par celui qui réalise une opération de reformulation se manifeste, entre autres, par certaines « traces » qu'il laisse dans sa production linguistique. Ces traces sont représentées par les marqueurs de reformulation, comme le soulignent à juste titre Gülich et Kotschi [1983 : 313]: « les marqueurs de reformulation comptent parmi les traces qui révèlent le travail ou l'effort de l'organisation discursive ». Nous avons choisi d'étudier la problématique des marqueurs de reformulation dans le cadre des mémoires de master que les étudiants doivent rédiger afin de valider leurs études. De tous les éléments qui composent ce type de travail académique, nous nous focalisons sur la

revue de la littérature, chapitre qui figure obligatoirement dans tout travail de recherche. Son élaboration consiste à définir les notions théoriques fondamentales abordées dans la rédaction du mémoire, à partir des travaux d'autres auteurs sur le même sujet. Dans ce cadre, la reformulation est l'un des procédés utilisés par les étudiants pour intégrer les discours d'autrui à leur propre production.

Dans cet article, à partir d'un corpus formé d'extraits de mémoires de master rédigés en français langue étrangère dans le domaine des sciences humaines, nous souhaitons examiner les opérations de reformulation mises en œuvre par les étudiants dans la rédaction du chapitre théorique de leur mémoire de master. L'usage des marqueurs de reformulation permet aux étudiants de mieux structurer leur production écrite, en évitant la simple juxtaposition d'éléments, d'idées et de construire un discours cohérent. Ce que nous nous proposons dans cette étude est de voir si la présence des marqueurs de reformulation est une condition nécessaire ou bien une condition facultative dans la construction des reformulations étudiantes.

Dans un premier temps, nous aborderons la notion-clé de notre recherche, le marqueur de reformulation, en rendant compte de ses définitions et ses spécificités. Dans un deuxième temps, en nous appuyant sur des travaux antérieurs, nous montrerons de quelle manière la présence des marqueurs de reformulation est posée comme critère de reconnaissance d'une reformulation. Enfin, dans la dernière partie de l'article, nous proposerons des exemples d'analyse afin de voir comment les marqueurs de reformulation sont mis en œuvre dans le corpus.

## **2. Cadre théorique**

### **Les marqueurs de reformulation : définition et spécificités**

C'est à partir de l'étude des marqueurs de reformulation (désormais MR) que le concept de reformulation est apparu au début des années 1980 [Gülich, Kotschi, 1983]. S'intéressant au mode de production du discours oral dans un cadre conversationnel, ces auteurs montrent comment les locuteurs posent l'existence d'une relation paraphrastique entre les énoncés qui se succèdent, à travers l'étude des expressions qui servent à marquer une relation de reformulation entre deux segments de discours. Ces expressions (*c'est-à-dire (que), par exemple, je veux dire que, tu veux dire, en d'autres termes, voyez ce que je veux dire, autrement dit, donc*, etc.) sont appelées par les auteurs *marqueurs de reformulation paraphrastique* (désormais MRP) et ils jouent un rôle déterminant dans l'organisation discursive de la communication orale.

Gülich et Kotschi définissent la reformulation comme « une opération linguistique de la forme xRy, qui établit une relation d'équivalence sémantique entre un énoncé-source x et un énoncé reformulateur y, R étant le marqueur de reformulation » [Gülich, Kotschi, 1987: 15-81]. On trouve le même point de vue chez Blandine Pennec qui soutient que la reformulation est régie par une «

équivalence, signalée par un marqueur, entre les contenus propositionnels de deux segments. Le second doit être considéré comme la réélaboration formelle du premier » [Pennec, 2006 : 33]. Les deux définitions nous permettent de constater que la reformulation est caractérisée par une relation d'équivalence sémantique entre deux segments de discours, à savoir un *énoncé-source* et un *énoncé reformulateur*, reliés par un MR. Gülich et Kotschi constatent que l'équivalence sémantique qui s'établit entre les deux énoncés peut se manifester à des degrés variés : ils distinguent ainsi l'*équivalence maximale* et l'*équivalence minimale*. L'*équivalence maximale* est caractérisée par une répétition structurelle plus ou moins complète, qui a pour effet une augmentation de sens, alors que dans le cas de l'*équivalence minimale* « la relation paraphrastique entre deux énoncés ne peut être exprimée et comprise qu'à l'aide d'un MRP » [Gülich, Kotschi, 1983 : 326].

En se situant dans la même lignée, Anna Domagała-Bielaszka [2011 : 210] affirme elle aussi que « la réalisation des opérations de reformulation suppose l'existence de deux segments de la structure propositionnelle ». Elle utilise le terme *reformulé* pour appeler la partie qui subit les opérations de reformulation et le terme *reformulant* pour la partie qui indique le résultat de ces opérations, terminologie que nous allons également adopter pendant notre recherche. Selon Bielaszka [2011 : 211], pour que l'énoncé reformulé et l'énoncé reformulant puissent être considérés comme les composants d'une reformulation, on doit tenir compte non seulement de la relation sémantique qui lie ces deux énoncés mais aussi des MR.

Selon les chercheurs, les MR ont une double importance: d'un côté, ils attestent la relation reformulative entre l'énoncé reformulé et l'énoncé reformulant et, d'un autre côté, ils peuvent déterminer le type de la reformulation. Dans ce dernier cas, des chercheurs tels que Elisabeth Gülich, Thomas Kotschi, Eddie Roulet ou Corinne Rossari distinguent la *reformulation paraphrastique* de la *reformulation non paraphrastique*. Alors que la première se caractérise par une équivalence sémantique entre deux énoncés, pouvant être réalisée par l'emploi de synonymes ou de marqueurs tels que *c'est-à-dire*, *en d'autres termes*, *autrement dit*, [Gülich, Kotschi, 1983: 315], la reformulation non paraphrastique, n'implique pas d'équivalence sémantique entre les deux énoncés, mais une remise en question de la première formulation instaurée par un « changement de perspective énonciative indiqué par le connecteur » [Roulet, 1987: 115-116]. Ce changement de perspective peut être réalisé à l'aide de différents marqueurs tels que : *en fait*, *de toute façon*, *enfin*, *au fond*, etc. Selon le marqueur utilisé, l'acte de reformulation peut être reconnaissable comme reformulation paraphrastique ou non paraphrastique.

### **Une condition nécessaire ou facultative ?**

La présence d'un MR et la relation d'équivalence sémantique entre l'énoncé reformulé et l'énoncé reformulant ont été posées par Gülich et

Kotschi comme critères de reconnaissance d'une reformulation et remises en cause en tant que telles dès 1983. Une première hypothèse des chercheurs allemands est le fait que « la reformulation paraphrastique nécessite un marqueur quelconque sans lequel en général un énoncé ne serait que difficilement reconnaissable comme paraphrase d'un autre énoncé » [Gülich, Kotschi, 1983 : 305]. Comme le rappellent Gülich et Kotschi [1983] et plus tard, Rossari [1990], les MRP ont la propriété d'indiquer de par leur sémantisme une relation d'équivalence entre deux énoncés. Ils jouent un rôle important pour la « prédication d'identité », selon laquelle « deux énoncés sont produits et enchaînés de telle manière qu'ils doivent et peuvent être compris comme "identiques" » [Gülich, Kotschi, 1983:308]. Pourtant, les mêmes auteurs affirment, dans un deuxième temps, que les deux énoncés peuvent être liés uniquement par une équivalence sémantique, l'usage d'un MR n'étant plus nécessaire. Cela les conduit à avancer la deuxième hypothèse, opposée à la première, selon laquelle les MR «ne constituent qu'un moyen parmi d'autres pour indiquer une relation de paraphrase » [Gülich, Kotschi, 1983:308]. Pour illustrer la deuxième hypothèse, les auteurs s'appuyent sur un exemple tiré de leur corpus :

«si on humidifie un petit peu plus, si on brumise un petit peu le feuillage des plantes on a beaucoup moins d'attaques d'araignées rouges».

Les deux syntagmes *si on humidifie un petit peu plus* et *si on brumise un petit peu le feuillage des plantes* sont caractérisés par une équivalence sémantique, sans être connectés par un MR. Corinne Rossari partage le même point de vue, en affirmant que la reformulation paraphrastique peut être réalisée, à part l'emploi des MRP, « par la reprise d'un aspect de la première formulation dans la reformulation, qui peut être d'ordre syntaxique ou terminologique » [Rossari, 1990 : 348]. Dans ce cas, l'équivalence entre les deux énoncés doit être assez forte pour que le locuteur n'ait pas besoin de l'indiquer à l'aide d'un MRP, comme l'observent Gülich et Kotschi [1983]. Ou bien, il est possible que les MRP permettent d'établir une relation paraphrastique même entre des énoncés qui « n'entretiennent aucune équivalence sémantique visible », comme le remarque Rossari [1994 cité dans Eshkol-Taravella, Grabar, 2014 : 306]. En d'autres termes, deux cas de figure possibles peuvent être envisagés, comme Catherine Fuchs [2020] le remarque également :

- la présence d'un marqueur est considérée comme nécessaire si l'équivalence n'existe pas au niveau du contenu sémantique des énoncés que la reformulation met en rapport.
- la présence d'un marqueur est considérée comme non nécessaire si l'équivalence existe déjà au niveau du contenu sémantique des énoncés. Dans ce cas, sous réserve de l'équivalence sémantique des deux segments, la présence non nécessaire du marqueur ne viendrait que la confirmer.

Si pour la reformulation paraphrastique la présence des MR n'est pas obligatoire, étant donné qu'elle pourrait être réalisée à l'aide d'autres procédés (par exemple, la reprise d'une partie de l'énoncé-source dans la reformulation), dans le cas de la reformulation non paraphrastique, au contraire, l'usage d'un marqueur est une condition nécessaire: « Les opérations de reformulation non paraphrastique, par contre, ne sont repérables que par les marqueurs qui les introduisent: la suppression du marqueur entraîne inévitablement la suppression de l'opération. Cette distinction purement formelle émane d'une divergence fonctionnelle entre les deux types de reformulation ». [Rossari, 1990 :348].

Si les définitions de Gülich et Kotschi [1987] et Pennec [2006] soulignent la nécessité d'un MR dans une opération de reformulation, une définition plus récente montre quand même que la présence d'un MR n'est pas obligatoire: « [L]a reformulation est une activité du locuteur qui s'appuie sur un segment déjà produit dans son propre discours ou dans celui de son interlocuteur, avec ou sans l'emploi d'un marqueur, afin d'en modifier certains aspects (lexical, syntaxique, sémantique, pragmatique) tout en gardant un "invariant" permettant de reconnaître l'opération ainsi mise en place. » [Eshkol-Taravella, Grabar, 2014 : 306].

Eshkol-Taravella et Grabar soutiennent que la partie invariante permet à la fois d'établir une relation entre les deux énoncés et que l'opération de reformulation soit reconnaissable indépendamment de la présence des MR: «La présence d'un marqueur n'est donc pas nécessaire pour que la reformulation ait lieu et n'est pas un critère unique de sa reconnaissance. » [2018 : 3]. Dans leur article portant sur l'analyse des reformulations produites dans le discours oral, les auteures montrent que la reformulation peut être réalisée sans marqueurs également. Selon elles, les deux segments mis en rapport peuvent être reliés, à part un MR (marqueur de reformulation « classique », marqueur de correction, marqueur d'exemplification, marqueur de conclusion), par un élément disfluent (amorce, interjection, hésitation, marqueur discursif) ou un présentateur (*c'est, voici, voilà, on a, il y a*, etc.).

### **3. Considérations d'ordre méthodologique**

#### **Description du corpus d'étude**

Notre corpus pour l'analyse résumée dans cet article est constitué d'extraits provenant de 15 mémoires de master rédigés en français langue étrangère (désormais FLE), recueillis dans les archives du Département de Langues Romanes de l'Université *Ovidius* de Constanța. Ils ont été rédigés entre 2012-2019 et portent sur le domaine des sciences humaines, et plus particulièrement, sur la didactique du français et la linguistique.

Les extraits de mémoires que nous allons examiner dans cette étude constituent la revue de la littérature de spécialité, qui occupe, généralement, le premier chapitre du mémoire et consiste à définir les concepts théoriques qui

sous-tendent l'analyse, à partir des travaux d'autres auteurs sur le même sujet. Nous allons analyser les opérations de reformulation par le biais des exemples repérés dans la revue de la littérature des mémoires pris en considération. Pour marquer l'appartenance des exemples, nous allons utiliser des abréviations, plus exactement, des majuscules désignant le nom des auteurs-scripteurs des mémoires, suivies de la discipline (did. / ling.). Nous allons également utiliser des abréviations pour illustrer les composants d'une reformulation : ES pour l'énoncé-source et ER pour l'énoncé reformulant.

### **Description des méthodes de travail et du plan d'analyse des données**

Nous mènerons une démarche sur le plan qualitatif, dans le cadre duquel nous tiendrons compte de la présence ou l'absence des MR afin de révéler le type de condition instaurée par ceux-ci. Dans l'analyse des reformulations, nous prendrons en considération, d'une part, le plan sémantique, qui concerne le degré d'équivalence sémantique entre l'énoncé reformulé et l'énoncé reformulant et, d'autre part, le plan formel, qui concerne l'insertion formelle des MR dans les reformulations opérées par les étudiants. Pour déterminer le degré d'équivalence, nous emprunterons les termes « équivalence maximale » et « équivalence minimale » proposés par Gulich et Kotschi [1983 : 325]. Nous utiliserons également les termes équivalence forte/équivalence faible lors de l'analyse de certains exemples parce que nous ne disposons pas de critères précis afin d'étiqueter toujours l'équivalence comme maximale ou minimale.

En ce qui concerne la détection des reformulations dans les mémoires, les sources bibliographiques indiquées par les étudiants à la fin de leur travail constituent le point de départ essentiel. Les ouvrages cités dans la bibliographie en fin de travail sont confrontés aux passages reformulés correspondants. Nous pouvons donc dire que la recherche et la détection de reformulations s'effectuent en deux phases : la première concerne la recherche de sources et la deuxième porte sur la comparaison de ces sources avec les textes des étudiants. Pour dépister les sources, nous avons utilisé, d'un côté, Internet et, d'un autre côté, différentes bibliothèques de Roumanie et de France.

### **4. Analyse des opérations de reformulation repérées dans le corpus** **Les reformulations sans MR**

Sur la présence ou l'absence des marqueurs de reformulation dans une opération de reformulation, les chercheurs [Gulich, Kotschi, 1983, 1987 ; Rossari, 1990 ; Fuchs, 2020] font déjà remarquer que plus la reformulation est proche sémantiquement du texte-source, moins il y a de marqueurs qui instaurent des relations de sens, puisque celles-ci sont bien visibles. Notre analyse concernant les reformulations sans MR nous a permis de dresser deux sous-catégories : les reformulations élémentaires et les reformulations complexes. Dans les premières, les étudiants ne s'éloignent pas trop du

contenu textuel du texte-source, alors que les secondes résident dans l'opération de modifications plus élaborées.

### **Les reformulations élémentaires**

Les reformulations élémentaires consistent d'une part, dans la reprise d'une grande partie du texte-source et son insertion dans la production et, d'autre part, dans l'opération de quelques modifications minimales que les étudiants font subir à l'énoncé reformulant. Dans cette perspective, les étudiants reprennent au plus près le contenu textuel de l'énoncé-source, ce qui conduit à l'instauration d'une équivalence sémantique maximale entre les deux segments mis en rapport :

(1) ES : La littérature de jeunesse peut être définie comme l'ensemble des œuvres spécialement écrites pour les enfants ou les adolescents, ou de livres écrits pour des adultes qui sont devenus, par leur thème, traditionnellement, des lectures pour les jeunes. (<https://salledesprofs.org/album-de-jeunesse-pour-un-enrichissement-intellectuel-et-moral-de-lenfance/>)

ER : La littérature de jeunesse peut être définie comme l'ensemble des œuvres spécialement écrites pour les enfants ou les adolescents, où [*sic*] des livres écrits pour des adultes qui sont devenus, des lectures pour les jeunes. (B.M., ling.)

(2) La production écrite n'est pas une simple transcription, ne consiste pas en la juxtaposition de phrases bien formées, n'est pas une activité subsidiaire à la lecture. En fait, elle n'est pas une activité aussi simple et son enseignement/apprentissage en contexte scolaire demeure relativement complexe : elle implique non seulement des savoirs mais aussi des savoir-faire. ([http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2008.aslim\\_v&part=137228](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2008.aslim_v&part=137228))

ER : La production écrite n'est pas une activité aussi simple et son enseignement/apprentissage en contexte scolaire demeure relativement complexe et composite : elle n'est pas une simple transcription, ne consiste pas en la juxtaposition de phrases bien formées, n'est pas une activité subsidiaire à la lecture; elle implique non seulement des savoirs mais aussi des savoir-faire. (A.V., did.)

En (1), la structure lexico-syntaxique de l'énoncé-source est majoritairement conservée dans l'énoncé reformulant. La seule modification mise en place consiste dans l'effacement de certains syntagmes de l'ES (*par leur thème, traditionnellement*) dont le rôle est de simplifier la formulation. En (2), l'opération-clé mise en place est le déplacement : la première phrase du texte-source devient la deuxième phrase du texte reformulant et vice versa.

Dans d'autres exemples, les reformulations élémentaires sont introduites par des formules spécifiques au discours indirect, à savoir «selon X» ou «pour Y» comme dans l'exemple suivant:

(3) ES : L'interview est une méthode de recueil d'informations qui consiste en des entretiens oraux, individuels ou de groupes, avec plusieurs personnes sélectionnées soigneusement, afin d'obtenir des informations sur des faits ou des représentations, dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité en regard des objectifs du recueil d'informations. (De Ketele, Roegiers, 2009 : 14)

ER : Selon de Ketele et Roegiers, l'interview est une méthode pour recueillir des données et consiste en des entretiens oraux, individuels ou collectifs avec des personnes sélectionnées soigneusement afin d'obtenir des informations sur des faits ou des représentations dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité des objectifs du recueil d'information<sup>15</sup>. (I.A., did.)

En (3), les différences entre les deux segments concernent le changement de la catégorie grammaticale (du nom *recueil* au verbe *recueillir*), la substitution de quelques mots de l'énoncé-source par des synonymes (*informations* devient *données* ; *de groupes* devient *collectifs*) et l'effacement de la locution *en regard*. Il est également à noter que l'étudiant remplace le pronom relatif *qui* par la conjonction de coordination *et* qui explicite le lien d'addition entre les deux phrases *l'interview est une méthode pour recueillir des données et consiste en des entretiens oraux, individuels ou collectifs avec des personnes sélectionnées soigneusement afin d'obtenir des informations sur des faits ou des représentations dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité des objectifs du recueil d'information*.

### Les reformulations complexes

Dans le cadre de ce sous-type de reformulation, les étudiants opèrent des modifications complexes dans la production de leurs reformulations, en conservant quand même quelques unités lexicales et/ou syntaxiques. Nous pouvons illustrer ce cas de figure à travers l'exemple suivant :

(4) ES : Le plurilinguisme rétrospectif

Cela signifie que l'apprenant apporte en classe son plurilinguisme propre. Il est donc (dans une large mesure) bilingue, disposant de connaissances importantes dans la L2 et possédant ainsi par rapport aux autres apprenants un avantage appréciable en matière de savoir et de maîtrise de cette langue. (Neuner, Hufeisen, 2004 : 15)

ER: Le plurilinguisme rétrospectif signifie l'apport de l'apprenant de son propre plurilinguisme, ce qui lui confère des avantages par rapport aux autres apprenants de la classe, ce qui signifie qu'il possède pas mal de connaissances de la seconde langue. (P.A., did.)

Dans cet exemple, l'étudiant met en œuvre une multitude d'opérations. Il associe l'effacement de quelques syntagmes du texte-source (*Cela; Il est donc (dans une large mesure) bilingue; et possédant ainsi; appréciable en matière de savoir et de maîtrise de cette langue*), qui contiennent, comme on peut

l'observer, deux MRP - *donc* et *ainsi*, à la substitution de quelques syntagmes par d'autres à sens proche (*disposant de connaissances importantes dans la L2* vs *il possède pas mal de connaissances de la seconde langue*) et à l'ajout de quelques syntagmes (*de la classe*; *ce qui lui confère*; *ce qui signifie*), ces deux derniers ayant un rôle syntaxique: lier les deux phrases du texte-source et les transformer en une seule dans l'énoncé reformulant. D'autres modifications effectuées par l'étudiant concernent le changement du nombre des noms (*un avantage* vs *des avantages*), le déplacement de l'adjectif *propre* par rapport au nom qu'il détermine (*son plurilinguisme propre* vs *son propre plurilinguisme*) et le changement de la structure syntaxique, de la proposition subordonnée complétive *que l'apprenant apporte*, introduite par la conjonction *que*, au groupe nominal *l'apport de l'apprenant*. Toutes ces modifications n'empêchent pas l'instauration d'une équivalence sémantique forte entre les deux segments, étant donné que l'étudiant restitue le sens de l'ES dans sa reformulation, à savoir l'explication de la notion de *plurilinguisme rétrospectif*.

Les reformulations élémentaires et les reformulations complexes se caractérisent, comme nous l'avons vu, par une certaine proximité entre l'énoncé reformulé et l'énoncé reformulant. Cette proximité instaure une relation d'équivalence sémantique maximale ou forte entre les deux composants de la reformulation, en compensant l'emploi des MR. Après avoir analysé les reformulations qui n'ont pas de MR, nous allons maintenant regarder de plus près celles qui en possèdent.

### **Les reformulations avec MR**

Dans notre analyse, le critère sémantique nous a permis de repérer les MR interprétatifs, utilisés pour interpréter l'énoncé-source alors que le critère formel a révélé plusieurs cas d'emploi : les MR utilisés pour mieux articuler les reformulations, les MR utilisés après une citation afin de la reformuler et/ou la synthétiser et les MR repris de l'énoncé-source. Nous allons présenter chacun de ces cas, en nous appuyant sur quelques exemples sélectionnés.

#### **Les MR interprétatifs**

L'étude des opérations de reformulation de notre corpus nous a permis de constater que les MR sont souvent utilisés pour formuler autrement l'énoncé-source afin de l'interpréter et de le rendre ainsi plus clair. Dans ce cas, leur présence devient nécessaire. Nous retenons les exemples suivants pour illustrer ce cas de figure :

(5) ES : Le jeu est un outil qui échappe aux normes conventionnelles et qui crée de l'incertitude. (Bour, Hoyet, 2012 : 40)

ER: Ils [les enseignants] sont réticents face au jeu, cet outil qui peut échapper aux normes conventionnelles. *Donc*, les activités ludiques ne sont pas à leur gré. (R.E., did.)

(6) ES : En 1361, Nicole d'Oresme, francisant une expression déjà existante dans le latin médiéval, introduit en français la locution langue maternelle. Homme érudit (il est traducteur d'Aristote) et puissant (il est évêque de Lisieux), il entend, dans une France non encore unifiée linguistiquement, désigner à l'aide de ce composé un certain niveau de langue : celui du français, d'oïl ou d'oc, par opposition au latin, la langue du savoir et de la pensée. Par langue maternelle, il entend donc langue régionale ou locale. (Urbain, 1982 : 9)

ER : L'expression „langue maternelle” est attestée en latin dès le XII<sup>e</sup> siècle. En 1361, Nicole d'Oresme traduit en français cette locution pour désigner la langue régionale ou locale, *c'est-à-dire* le français d'oïl ou d'oc. Il oppose à cette langue inférieure le latin, la langue de la culture et du savoir. (Z.A., did.)

En (5), l'étudiant fait appel à ses propres mots pour l'interprétation de l'énoncé-source. Le marqueur *donc*, suivi d'un ajout linguistiquement autonome (*les activités ludiques ne sont pas à leur gré*), permet d'établir une équivalence sémantique forte entre les deux composants de la reformulation. À l'aide de *donc*, le scripteur assure une meilleure compréhension du message de l'énoncé-source, en mettant en relief le fait que les enseignants sont assez réticents en ce qui concerne l'utilisation du jeu en tant qu'outil didactique.

En (6), le passage reformulant correspond à une condensation qui coupe les informations non pertinentes dans le but d'alléger la formulation. L'étudiant précise dans l'énoncé reformulant ce qu'il entend par ce qui est dit dans l'énoncé-source. Le marqueur *c'est-à-dire* permet d'instaurer une équivalence sémantique forte entre les deux constituants de la reformulation. Grâce à ce marqueur, l'étudiant réussit à restituer le sens de l'énoncé-source dans l'énoncé reformulant, à savoir le fait que, la langue maternelle, considérée par Nicole Oresme comme une langue régionale ou locale, désigne un certain niveau de langue : le français d'oïl ou d'oc.

#### **4.2.2 Les MR utilisés pour mieux articuler les reformulations**

Un autre emploi des MR dans notre corpus sert à mieux articuler les reformulations. Cela veut dire qu'ils ne sont pas des MR à proprement parler, mais ils constituent un point d'articulation entre les composants d'une reformulation. Par conséquent, l'utilisation des MR permet d'éviter la juxtaposition d'idées, de phrases, mais quand même l'instauration d'une équivalence sémantique entre l'énoncé-source et l'énoncé reformulant est, le plus souvent, indépendante de la présence d'un MR. Les reformulations contenant ce type de MR consistent dans la reprise d'une grande partie du texte-source, ce qui mène à l'instauration d'une équivalence sémantique maximale entre les composants de la reformulation. Cette équivalence sémantique est donc plutôt réalisée à l'aide de ces reprises qu'à l'emploi des MR :

(7) ES 1 : *Les abécédaires* se constituent sur les mêmes principes que les imagiers. Néanmoins, une variante les différencie : chaque page propose l'image d'un objet, d'un lieu ou d'un personnage associé à la première lettre du mot illustré et ces lettres sont souvent classées dans l'ordre alphabétique.

ES 2 : *Les imagiers* s'assimilent à un catalogue d'images associées à un mot. (<https://salledesprofs.org/album-de-jeunesse-pour-un-enrichissement-intellectuel-et-moral-de-lenfance/>)

ER : Les abécédaires se constituent sur les mêmes principes que les imagiers, *c'est-à-dire* un catalogue d'images associées à un mot. Néanmoins, une variante les différencie : chaque page propose l'image d'un objet, d'un lieu ou d'un personnage associé à la première lettre du mot illustré et ces lettres sont souvent classées dans l'ordre alphabétique. (B.M., ling.)

En (7), l'étudiant reformule à partir de deux énoncés-source. L'emploi du marqueur *c'est-à-dire* permet à celui-ci d'introduire une précision concernant la constitution des abécédaires et des imagiers, mais cette précision n'est que la répétition du contenu du deuxième énoncé-source. Les reprises telles quelles des énoncés-source traduisent l'absence de mots propres à l'étudiant dans la réalisation de l'énoncé reformulant.

### **Les MR utilisés après une citation**

Dans notre corpus, les étudiants placent souvent les MR après une citation afin de la reformuler et/ou la synthétiser. Le rôle des MR est, dans ce cas, de faciliter la compréhension du message véhiculé par la citation. Prenons l'exemple suivant :

(8) Selon Georgette Nunziati, les mots clés de ce type d'évaluation sont : « définir les objectifs, réguler la progression pédagogique, gérer les erreurs afin de mener l'apprenant vers une plus grande efficacité dans son travail ». On voit *donc* que l'évaluation formative est considérée comme une évaluation qui doit soutenir le cours afin de permettre à l'apprenant de remédier à ses erreurs et ses lacunes. (C.M., did.)

Dans l'exemple ci-dessus, l'emploi de *donc* permet de formuler autrement le contenu textuel de la citation. L'effort de la reformulation traduit l'explication d'une notion, à savoir, la notion d'évaluation formative. Le but est d'assurer une meilleure compréhension des dires d'autrui.

### **Les MR repris de l'énoncé-source**

Nous avons repéré dans notre corpus des cas où les étudiants reprennent les MR existant dans l'énoncé-source et les introduisent dans leurs reformulations. Cela montre que l'utilisation des MR ne tient pas du choix des jeunes scripteurs. Pour illustrer cet emploi, nous avons sélectionné l'exemple suivant :

(9) ES : Le profil multiculturel peut présenter une configuration autre que le profil multilingue (*par exemple* : bonne connaissance d'une culture d'une communauté dont on connaît mal la langue ou faible connaissance de la culture d'une communauté dont on maîtrise pourtant bien la langue dominante). (Coste, Moore, Zarate, 2009 : 11)

ER : Le profil multiculturel peut se présenter différemment du profil plurilingue, *par exemple* une personne peut connaître très bien la culture d'un tel pays, mais être nul dans ce qui concerne sa langue, ou, connaître très bien sa langue sans avoir moindre connaissance de sa culture. (P.A., did.)

En (9), l'étudiant reformule l'énoncé-source sans altérer l'équivalence sémantique entre les deux énoncés. Le MR *par exemple* est placé dans le même endroit que celui dans l'énoncé-source. On peut remarquer que l'utilisation des expressions à usage familier *être nul dans* et *sans avoir moindre connaissance de* traduisent l'effort de l'étudiant de formuler autrement l'énoncé-source.

Si dans l'exemple antérieur, le texte-source est reformulé à travers les mots propres des étudiants, dans d'autres exemples, ceux-ci reprennent au plus près le texte-source, les modifications opérées étant minimales ou même inexistantes :

(10) ES : La variation diachronique englobe *donc* les autres types de variations qui peuvent, seuls, faire l'objet d'une étude synchronique – *c'est-à-dire* d'une étude à un moment donné de l'histoire. (<http://www.diachronie.be/hlff/pages/0301.html>)

ER : La variation diachronique englobe *donc* les autres types de variations qui peuvent, seuls, faire l'objet d'une étude synchronique – *c'est-à-dire* d'une étude à un moment donné de l'histoire. (R.N., ling.)

En (10), aucune modification n'est opérée, au sens où le contenu de l'énoncé-source est repris en tant que tel et introduit dans l'énoncé reformulant, y compris les deux MR (*donc* et *c'est-à-dire*).

## 5. Conclusions

L'usage des MR exige de la part des étudiants des efforts liés au travail de composition textuelle, au sens où ceux-ci doivent choisir le marqueur approprié dans le contexte. Il n'est donc pas suffisant d'insérer les MR dans la production, il faut aussi savoir les manier. L'analyse des reformulations avec et sans MR repérées dans notre corpus nous a permis de constater que le contenu sémantique de l'énoncé reformulé et de l'énoncé reformulant est caractérisé par une équivalence maximale ou forte, ce qui fait que la présence d'un MR ne soit pas absolument nécessaire.

Les deux critères (sémantique et formel) pris en considération nous ont permis de repérer plusieurs cas d'emploi des MR : les MR interprétatifs, utilisés pour interpréter l'énoncé-source, les MR utilisés pour mieux articuler

les reformulations, les MR utilisés pour reformuler et/ou résumer une citation et les MR repris de l'énoncé-source. Dans le premier cas, l'utilisation des MR rend l'énoncé-source plus clair et plus compréhensible, leur présence étant nécessaire. Dans le deuxième cas, les MR utilisés ne représentent pas des MR à proprement parler, mais leur but est de mieux structurer et articuler les reformulations, en permettant aux étudiants d'éviter la juxtaposition d'idées. L'instauration d'une équivalence sémantique entre l'énoncé-source et l'énoncé reformulant est, le plus souvent, indépendante de la présence d'un MR, étant réalisée par la répétition structurelle des constituants de l'énoncé de départ. Dans le troisième cas, les MR servent à formuler autrement le contenu textuel d'une citation, en facilitant la compréhension des informations véhiculées par celle-ci. En ce qui concerne le dernier cas, nous avons vu que les étudiants ne font que reprendre les MR du texte-source et les introduire dans leur production, ce qui montre que leur emploi ne tient ni du choix, ni de la volonté des jeunes scripteurs.

En guise de conclusion, quelques pistes de travail sur l'usage des MR et leur insertion dans la reformulation du discours d'autrui en français en tant que langue étrangère devraient faire, selon nous, l'objet d'un enseignement explicite, afin de conduire les étudiants à prendre conscience d'une conception productive de la reformulation.

## Bibliographie

- Domagala-Bielaszka, Anna, (2011), « Les opérations de reformulation dans la communication inférentielle », *Synergies Pologne*, n°8, pp. 209-216.
- Eshkol-Taravella, Iris, Grabar, Natalia, (2018), « Reformulations avec et sans marqueurs : étude de trois entretiens de l'oral », consulté le 24 mars 2021. URL : <http://natalia.grabar.free.fr/publications/eshkol-CMLF2018.pdf>
- Eshkol-Taravella, Iris, Grabar, Natalia, (2014), « Repérage et analyse de la reformulation paraphrastique dans les corpus oraux », consulté le 24 mars 2021. URL : <http://talnarchives.atala.org/TALN/TALN-2014/taln-2014-long-027.pdf>
- Fuchs, Catherine, (2020), « Paraphrase et reformulation : un chassé-croisé entre deux notions », in Olga Inkova (éd.), *Autour de la reformulation*, Genève, Droz, Collection Recherches et Rencontres, pp. 41-55, consulté le 23 mars 2021. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03044034/>
- Gülich, Elisabeth, Kotschi, Thomas, (1987), « Les actes de reformulation dans la consultation *La dame de Caluire* », in Pierre Bange (éd.), *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation*, Berne, Peter Lang, pp. 15-81.
- Gülich, Elisabeth, Kotschi, Thomas, (1983), « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de Linguistique Française*, n° 5, pp. 305-346.
- Pennec, Blandine, (2006), *La reformulation en anglais contemporain: indices linguistiques et constructions discursives* [thèse de doctorat], Université Rennes 2, Rennes, France.

- Rossari, Corinne, (1994), *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, 1<sup>ère</sup> édition, Berne, Peter Lang.
- Rossari, Corinne, (1990), « Projets pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de Linguistique Française*, n°11, pp. 345-359.
- Roulet, Eddie, (1987), « Complétude interactive et mouvements discursifs », *Cahiers de Linguistique Française*, n°8, pp. 111-140.

